

EAU & VIGNE BULLETIN N°1 - 30 MAI 2024















Ce bulletin vous est proposé par la Société du Canal de Provence, la Chambre d'Agriculture du Var et le Syndicat des Côtes de Provence. Il s'appuie sur un réseau de mesures SCP et sur les observations de terrain et l'expertise de ses partenaires.

5 périodes pour un millésime : nous proposons pour ces bulletins un cadre analytique qui segmente l'année en 5 périodes. Cette approche agro-climatique, permet de caractériser le millésime en cours et d'éclairer la prise de décision pour les différentes opérations au vignoble en fonction des objectifs de production. L'irrigation est un des leviers d'action qui sera proposé et raisonné pour un objectif « Rosé de Provence ».

Retrouvez tous nos bulletins conseils agricoles par filière ainsi que nos actualités dans notre Espace Conseil Solutions Agriculture



Quels indicateurs suivre?

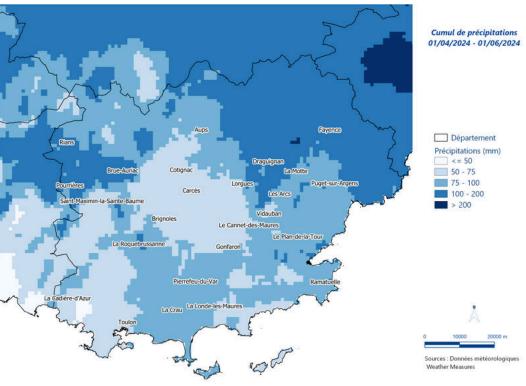
Nous regardons deux indicateurs agro-climatiques clés : pluie et indice de sècheresse.



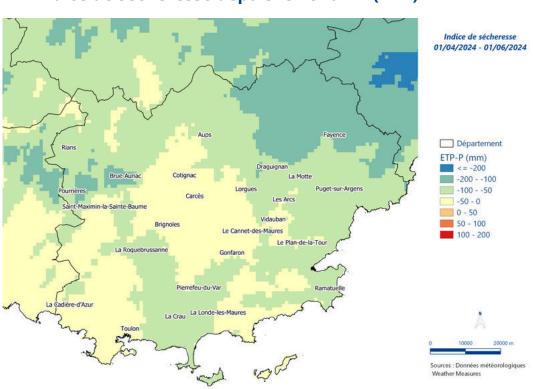
- **L'indice de sécheresse** est la différence entre l'évapotranspiration potentielle (*ETref x kc*) et les précipitations.
 - o Si l'indice est négatif : les précipitations sont supérieures à la demande en transpiration théorique.
 - o Si l'indice est positif : la transpiration théorique de la plante est supérieure aux précipitations. Il y a un risque de manque d'eau dans les sols.

Une sortie d'hiver pluvieuse et un printemps sans déficit

Précipitations depuis le 1er avril (mm)



Indice de sècheresse depuis le 1er avril (mm)



P2 (débourrement - maximum développement foliaire) :

Le mois d'avril et le début du printemps sont marqués par une sortie d'hiver pluvieuse et des excès d'eau dans le sol sur l'ensemble du territoire. Le débourrement s'est déroulé dans une situation de confort hydrique contrairement aux années 2022 et 2023, avec **250 mm de plus en moyenne** sur le bilan janvier à avril.

Un épisode de gel conséquent a touché le vignoble provençal du 19 au 24 avril avec des dégâts importants sur le secteur de la Sainte Victoire, Dracénie jusqu'à La Garde Freinet en passant par Vidauban. Les repousses partielles ont été tardives suite à cet épisode (mi-mai) créant de fortes hétérogénéités au sein même des parcelles.

La fin du mois d'avril et le début du mois de mai se caractérisent par des **pluies efficaces et récurrentes (5 épisodes de 5 à 15 mm)**. Une hétérogénéité de pluviométrie se dessine sur le territoire depuis le 1er avril avec :

- Moins de 50 mm sur le secteur de Bandol
- Entre 50 et 75 mm aux alentours du Bassin du Beausset, sur le secteur Argens-Bessillon (Carcès, Montfort, Cotignac) et une partie de la dépression permienne (Le Luc, Le Cannet, Plaine des Maures)
- Entre 75 et 100 mm sur un axe Est-Ouest entre Fréjus et Toulon, comprenant le secteur Saint-Tropez, La Londe, Les Arcs, Pierrefeu
- Entre 100 et 200 mm sur l'ensemble du secteur Sainte Victoire et du secteur de la Dracénie (rejoignant la situation fin mai 2023)

Le même gradient est observé sur les indices de sècheresse avec des indices entre -200 et 0mm : les précipitations sont pour l'instant supérieures à la transpiration théorique des plantes.

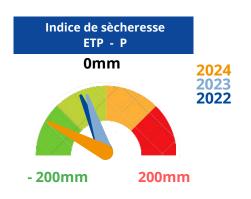
Avec des épisodes pluvieux et des températures tempérées, la demande évaporative est reste faible. La moyenne de températures du mois de mai est d'ailleurs la première moyenne mensuelle en dessous des moyennes décennales depuis 24 mois de record de température.

Les indicateurs présentés sont calculés à partir de la date de débourrement de chaque parcelle afin de comparer différents sites et millésimes. Les indices de sècheresses ne prennent en compte que les pluies, soustrayez vos mm d'irrigation apportés depuis le début de la saison pour personnaliser la valeur.

Zoom bordure littorale *La Crau*

Zoom Centre Var Vidauban

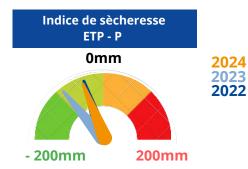
Zoom Sainte Victoire Pourcieux



Précipitations depuis débourrement 90 mm

Degrés jours depuis 370 débourrement

Sur la zone littorale, la phénologie est similaire à 2022 et 2023. **L'indice de sécheresse est de - 125 mm** avec un ETP autour de 1.6 mm par jour (Etref =4mm/j).



Précipitations depuis débourrement

80 mm

Degrés jours depuis débourrement

400

Sur le Centre Var, la phénologie est similaire à 2022.

L'indice de sécheresse est de -40mm avec un ETP autour de 1.8 mm par jour (Etref = 4.5mm/j).



2024 2023 2022

Précipitations depuis débourrement

140 mm

Degrés jours depuis

300

débourrement

Sur la Sainte Victoire, l'accumulation

de degrés jours est similaire à 2023, l'indice de sécheresse est de -100mm avec un autour de 1.2mm par jour (Etref = 4 mm/j).

Recommandations agronomiques et gestion de l'eau

Nous sommes dans une période de programmation du végétal et de développement végétatif.



Les teneurs en eau des sols sont globalement hautes et rejoignent la situation fin mai 2023. La situation hydrique est confortable pour la période de floraison de la vigne en cours. La précocité exceptionnelle du début de saison a été ralentie par les faibles températures mi-avril et lors du mois de mai.

Les conditions climatiques de ces dernières semaines ont intensifié la pression sanitaire en particulier pour le mildiou. Des pluies sont prévues en ce début du mois de juin augmentant cette pression mais diminuant la contrainte hydrique qui commençait à s'installer.



NOS RECOMMANDATIONS



Contrôler régulièrement la croissance végétative (<u>mesure des apex</u> et/ou élongation des rameaux) et surveillez la disponibilité en eau de vos sols (test bêche ou sondes) afin d'adapter vos opérations culturales (maîtrise des couverts végétaux, rognage, ébourgeonnage, etc).

Suivant le réservoir utilisable de votre sol et la vigueur, il est conseillé de maintenir **au moins un rang enherbé maitrisé** voir deux afin de garantir la portance pour le passage des traitements et **une contrainte minimum** pour vos vignes (favorable qualitativement et pour limiter la croissance végétative seule)

La situation hydrique peut évoluer très rapidement avec **une crainte de coup de chaleur intense** sur des vignes peu préparées (ex juillet 2023).





Il n'y a aucune urgence à irriguer sur le secteur varois.

Ces recommandations sont évidemment à adapter en fonction de la disponibilité de l'eau, votre type de sol, l'objectif de production, le cépage et le mode de conduite.

L'irrigation de la vigne en AOC est interdite depuis le 1er mai et jusqu'à autorisation éventuelle.



Le Var est placé en vigilance sécheresse depuis le mois de février 2024. Aucune restriction n'est en cours sur le départemen**t**Retrouvez l<u>ci les arrêtés sécheresses</u>

Le niveau des nappes est remonté significativement mais reste une ressource fragile à préserver, retrouvez plus d'informations ici